

Enquête ADES 2021

(Accès Dans l'Enseignement Supérieur)

En 2021, une enquête dématérialisée

En 2020, l'enquête sur le devenir des diplômés n'a pas été menée en raison de la crise sanitaire. En 2021, l'enquête ADES a été proposée au format numérique pour la première fois. Plusieurs avantages à cette modalité : une consommation de papier drastiquement réduite, un format attractif pour les jeunes, la possibilité de répondre pendant une période plus longue pour les enquêtés et la suppression de la charge de travail liée à la saisie des réponses par les CIO. Les bacheliers généraux et technologiques ont ainsi été invités à répondre à l'enquête par leur établissement d'origine au moment de la remise des diplômes du bac. Pour cette première enquête numérique, le taux de réponse est bien moindre que celles réalisées sur papier, une tendance classiquement observée dans les enquêtes. Les taux de réponse présentent des différences importantes selon les établissements d'origine ce qui montre le rôle essentiel que les lycées ont pour encourager les bacheliers à participer à cette enquête.

Région AURA					
Type de bac	Nombre de diplômés		Nombre de répondants		Taux de réponse
	Dont filles	Dont garçons	Dont filles	Dont garçons	
Général	24 571	18 876	4 845	3 093	18,3 %
Techno.	7 641	8 293	1 233	1 182	15,2 %
Ensemble	59 381		10 353		17,4 %

Académie de Grenoble					
Type de bac	Nombre de diplômés		Nombre de répondants		Taux de réponse
	Dont filles	Dont garçons	Dont filles	Dont garçons	
Général	10 787	8 246	1 872	1 153	15,9 %
Techno.	3 317	3 694	521	546	15,2 %
Ensemble	26 044		4 092		15,7 %

Tableaux 1a et 1b : taux de réponse des établissements publics et privés sous contrat, hors apprentissage

Les bacheliers généraux 2021, premiers diplômés du nouveau bac

La session 2021 constitue la première année du nouveau bac. Les séries L, ES et S ont disparu au profit d'enseignements de spécialité et l'examen lui-même a été modifié. Au niveau régional, près de la moitié des bacheliers généraux ayant répondu à l'enquête déclarent poursuivre leurs études à l'université (cf. tableau 2a ci-dessous) ; viennent ensuite les écoles d'ingénieurs et les CPGE avec 16%, les écoles du secteur paramédical ou social-autres écoles-DCG (dont les IFSI) avec près de 15 %, les BUT avec 9 %, les BTS avec un peu plus de 6 % et les formations complémentaires d'une année scolaire avec près de 2 %. Les bacheliers de l'académie de Grenoble suivent également cette répartition avec des taux de poursuite d'études inférieures à ceux de la région académique sauf pour celui concernant les BUT qui est supérieur (+ 3 points) et celui concernant les formations complémentaires d'une année scolaire. Par ailleurs, dans l'académie, le taux de non-poursuite d'études post bac est légèrement supérieur à la région académique (+ 0,7 point).

	Bac général		Bac technologique		Ensemble des bacheliers GT	
	Région	Académie	Région	Académie	Région	Académie
Année de césure	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%
BTS	6,1%	5,9%	39,7%	37,4%	13,9%	14,1%
BUT	9,0%	12,0%	17,1%	21,0%	10,9%	14,3%
CPGE + écoles d'ingénieurs	16,0%	13,6%	2,3%	1,5%	12,8%	10,5%
Université	48,6%	47,2%	11,8%	10,3%	40,0%	37,6%
Formations complémentaires d'une année scolaire	1,8%	2,1%	1,7%	1,2%	1,7%	1,9%
Ecoles du secteur paramédical ou social, autres écoles, DCG	14,7%	14,6%	16,0%	15,7%	15,0%	14,9%
Non poursuites d'études supérieures	3,7%	4,4%	11,3%	12,7%	5,5%	6,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 2a : réponse des enquêtés, établissements publics et privés sous contrat, hors apprentissage

NB : les résultats concernent les personnes ayant répondu à l'enquête et ne sauraient être représentatifs de l'ensemble des élèves de terminale.

Les bacheliers technologiques, majoritairement inscrits en BTS et en BUT

Au niveau régional, près de 40% des bacheliers technologiques ayant répondu à l'enquête ont indiqué être inscrits en BTS et un peu moins au niveau académique (37,4 %). Le BUT constitue la seconde poursuite d'études la plus prisée des bacheliers technologiques, notamment les STMG (46,9 %) et les STI2D (38,9 %). Les bacheliers ST2S se sont tournés davantage vers les formations du secteur paramédical ou social (43,5%). 2,3% des jeunes interrogés déclarent être en CPGE ou en école d'ingénieurs, notamment des bacheliers STI2D. Enfin, 11,8% des répondants sont inscrits à l'université ; jusqu'à 18,8% des bacheliers ST2S.

	Détail bac technologique								Ensemble des Bac technologiques	
	Bac ST2S		Bac STI2D		Bac STMG		Autres bac techno*			
	Région	Académie	Région	Académie	Région	Académie	Région	Académie	Région	Académie
Année de césure	0,2%	0,5%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,9%	1,2%	0,2%	0,2%
BTS	18,5%	22,0%	38,9%	35,0%	46,9%	43,9%	47,0%	43,9%	39,7%	37,4%
BUT	2,5%	2,7%	30,2%	36,8%	16,2%	16,6%	13,2%	22,0%	17,1%	21,0%
CPGE + écoles d'ingénieurs	0,0%	0,0%	4,7%	3,0%	1,6%	0,6%	3,7%	3,7%	2,3%	1,5%
Université	18,8%	13,7%	7,7%	6,9%	11,8%	10,7%	10,0%	14,6%	11,8%	10,3%
Formations complémentaires d'une année scolaire	2,1%	2,7%	1,9%	1,5%	0,5%	0,2%	5,9%	2,4%	1,7%	1,2%
Ecoles du secteur paramédical ou social, autres écoles, DCG	43,5%	42,9%	7,7%	9,0%	10,4%	11,7%	13,7%	6,1%	16,0%	15,7%
Non poursuites d'études supérieures	14,4%	15,4%	8,8%	7,8%	12,6%	16,2%	5,5%	6,1%	11,3%	12,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 2b : réponse des enquêtés, établissements publics et privés sous contrat, hors apprentissage

Les non-poursuites d'études supérieures

Le détail des non-poursuites d'études post bac (voir tableau 3 ci-dessous) est donné au niveau régional compte tenu des effectifs de répondants. Les bacheliers généraux et technologiques déclarant ne pas poursuivre d'études (5,5 %) sont en majorité en emploi (2,2 %). Les bacheliers ST2S se démarquent avec le taux le plus élevé de non-poursuites d'études (14,4 %), dont 5,7% sont en emploi et 4,8% en formation professionnelle de niveau égal ou supérieur au bac. Les bacheliers STMG sont ceux qui déclarent le plus occuper un emploi (6,2 %).

Région académique Auvergne - Rhône - Alpes	Bac général	Ensemble des bacs techno	Bacs technologiques				Ensemble des bacheliers GT
			Bac ST2S	Bac STI2D	Bac STMG	Autres bacs techno*	
Formation professionnelle de niveau égal ou inférieure au bac (CAP, bac pro, GRETA, AFPA, etc)	0,8%	2,4%	4,8%	2,3%	1,8%	0,9%	1,2%
Occupe un emploi en France	1,1%	5,1%	5,5%	4,2%	5,8%	3,2%	2,1%
Occupe un emploi à l'étranger	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,4%	0,0%	0,1%
Recherche un emploi ou un contrat d'alternance	0,6%	1,8%	1,1%	0,8%	2,8%	0,9%	0,8%
Redoublement	0,1%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,1%
Service civique	0,5%	0,7%	1,8%	0,2%	0,8%	0,0%	0,5%
Autres situations sans poursuites d'études supérieures	0,5%	1,0%	0,9%	1,1%	1,1%	0,5%	0,6%
Total des non poursuites d'études supérieures	3,7%	11,3%	14,4%	8,8%	12,6%	5,5%	5,5%

Tableau 3 : détail des non-poursuites d'études, établissements publics et privés sous contrat, hors apprentissage

Le devenir des diplômés de la voie professionnelle : les données d'Inserjeunes

Les enquêtes ADESI et IPECAP n'ont pas été reconduites en région académique. Le dispositif Inserjeunes, développé par la DEPP et la DARES, permet de connaître la situation des diplômés par établissement et par formation. Ce système d'information effectue un rapprochement entre les données de scolarité (inscriptions) et les données d'emploi (déclarations sociale nominatives). Les indicateurs calculés sont le taux de poursuite d'études, le taux d'emploi (à 6 mois, à 12 mois et à terme, à 18 ou 24 mois), la valeur ajoutée (différence entre le taux d'emploi attendu et le taux d'emploi constaté), le taux d'interruption en cours de formation. Pour les formations en apprentissage, la part de contrats d'apprentissage rompus avant leur terme est également disponible.

Dans l'esprit de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, ces indicateurs sont publiés, notamment sur le site Parcoursup et le Service en Ligne Affectation (SLA).

Pour en savoir plus

- [Rapport IGESR, Analyse des vœux et affectation dans l'ESR des bacheliers 2021 après la réforme du lycée, janvier 2022.](#)
- [Note d'information du SIES, Parcoursup et le nouveau bac général, janvier 2021](#)